61e ANNÉE (7e série) N° 34-36 6 SEPTEMBRE 1951

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Notes sur les origines de la Réforme en Europe continentale

Chap. VI

CALVIN INTIME. — SA MORT

SOMMAIRE. — I. Portrait physique et moral de Calvin. — II. Le style de Calvin, miroir de son caractère. — III. Son existence quotidienne. — Ses travaux immenses. — Sa vie conjugale. — Ses amis. — IV. Dernière maladie et mort de Calvin.

I

A première vue, il existe le plus frappant contraste entre les deux réformateurs de langue allemande, Luther et Zwingli, et le grand réformateur de langue française, Calvin. Ni physiquement, ni moralement, ils ne se ressemblent, et l'examen le plus approfondi ne fait que révéler des divergences plus profondes. Luther nous est apparu comme un personnage impulsif, violent, impétueux, plein de passion et de virulence, mais, en dehors de ses crises de rage contre Rome, laissant volontiers apparaître un fonds de bonhomie allemande, un certain sens de poésie et d'art, une certaine fraîcheur de sentiment. Zwingli, auprès de lui, fait moins bonne figure. C'est un homme audacieux, dominateur, méprisant, parfois cynique. Calvin se situe à une grande distance de l'un et de l'autre. E. Doumergue nous apprend qu'il n'y a guère qu'un seul portrait de lui qui soit authentique, celui de la Bibliothèque de Genève. Mais ce portrait ne lui plaît pas. Il est « mauvais », affirme-t-il, et « de malheureuses retouches ont achevé de le gâter » [1].

« Le sourcil accentué, poursuit-il, est noir ; l'œil, trop grand, est dur ; la barbe très noire fait un contraste dur avec le col très blanc ; la bouche trop ouverte semble vouloir crier, et la barbe qui serpente se tord en pointe aiguë, comme un poignard. Une teinte verdâtre, cadavérique, est répandue sur les chairs, sauf sur les lèvres, où le vermillon met une tache de sang : la prédestination livide et le sang de Servet ! »

A en croire ces lignes, le seul portrait authentique de Calvin serait donc une sorte de caricature. La chose nous paraît si étonnante qu'il nous faudrait de bien fortes preuves pour l'admettre. Et nous trouvons au contraire qu'il existe de frappantes analogies entre le portrait physique de Calvin et ce que ses écrits, ses paroles et ses actes révèlent de son portrait moral. Ce visage anguleux, pointu, émacié et comme vidé de substance charnelle, ce nez coupant, ces lèvres pincées, ce regard pénétrant et froid, cette barbe peu fournie, cette peau desséchée et comme parcheminée donnent bien l'impression de l'homme qu'il fut, de son intelligence aiguë, de sa logique impérieuse et rigide, de son tempérament austère, de son éloignement des plaisirs terrestres, de sa dureté de cœur, de son caractère impérieux et implacable.

Qu'il nous suffise de citer ce mot d'un de ses amis et admirateurs les plus intimes : Il a été, dit son disciple Théodore de Bèze, « d'une nature véhémente et fort prompte à s'émouvoir, voire quelquefois moins patient qu'il n'eût été à désirer. »

Calvin disait de lui-même, quand il s'était emporté à quelque rudesse : « Je vois que j'ai été plus véhément que je n'en avais l'intention ; je ne sais comment, *en dictant*, je me suis échappé à moi-même » [2].

Nous soulignons, ici, le mot : « *en dictant* », qui prouve qu'il ne s'échauffait pas seulement en présence de l'adversaire, mais *à froid*, pour ainsi dire, dans son cabinet de travail. Il disait un jour à Hotman : « J'ai la conscience d'être d'une violence plus âcre que je ne le désirerais » [3].

Voici encore des aveux de sa plume :

« J'avoue que je suis irritable ; et bien que ce vice me déplaise, je ne réussis pas, autant que je le voudrais, à me corriger. » — « Pour avouer la vérité, aucune lutte avec mes vices très grands et très nombreux ne m'est plus difficile qu'avec cette impatience. Certainement, je fais quelques progrès, mais je n'en suis pas encore arrivé au point d'avoir pleinement dompté cette bête féroce. »

Jusque sur son lit de mort, il remerciera les autorités genevoises de l'avoir « supporté en ses affections trop véhémentes, auxquelles il se déplaît » [4].

Ces aveux sont tout à son honneur. Il se connaissait bien ; il faisait des efforts pour se corriger, sans y parvenir tout-à-fait. Et certainement, pour nul de ses partisans d'aujourd'hui, il ne ferait bon vivre en sa compagnie ou sous son autorité sans pitié.

En réalité, ce qu'il faut dire à sa décharge, c'est que c'est un malade. Il s'est exténué de bonne heure par les études et les veilles. Il a été *livresque* plus qu'homme au monde. Il est tout d'une pièce,

[1] Emile Doumergue, *Le Caractère de Calvin*, Editions de Foi et Vie, Paris, 1921, p. 11.

[2] Nous empruntons ces citations au livre cité ci-dessus de Doumergue, p. 13.

[3] Lettre du 24 mai 1556, *Opera*, XVI, 173.

[4] *Opera*, IX, 888. — Tout cela dans Doumergue, *ouv. cité*, p. 13.

parce qu'il est idéologue avant tout, parce qu'il ne veut connaître la nature humaine que sous l'angle de la corruption originelle, accablée sous la malédiction divine, devenue une « *massa damnata* », une pâte de condamnation, de laquelle Dieu — mais un Dieu irrité, arbitraire, jaloux et cruel, non le Dieu de l'Evangile mais le Dieu de son imagination chagrine — a tiré par une grâce strictement mesurée et rétrécie un petit nombre de prédestinés, au premier rang desquels il se place lui-même. A ses excès de travail, se sont joints des excès de passions, mais de passions toutes spirituelles, l'enthousiasme pour ce qu'il croit la vérité, pour sa doctrine du salut par la foi, pour sa certitude d'être un élu, l'horreur pour tous ceux qui, en le combattant, combattent Dieu même, l'esprit de vengeance et de rancune pour ses contradicteurs, en ce sens qu'ils lui semblent tous s'opposer à la Parole divine dont il se croit modestement le seul interprète parfaitement fidèle. La sagesse médiévale avait dit : « *Timeo hominem unius libri* ». On pourrait dire de lui, que l'on redoute l'homme qui ne croit qu'à lui-même, qu'à sa science, qu'à son inspiration d'en haut, qu'à son infaillibilité.

Rongé par le travail, par les passions intérieures que nous venons de dénoncer, par cette irritabilité qui était le fond de son caractère, il aura, toute sa vie, une santé fléchissante et qui réagira encore sur ses pensées et ses sentiments. Il souffre de migraines continuelles, qui viennent sans doute d'une mauvaise digestion constante. Il est atteint de rhumes si rudes qu'il est épuisé par la toux. En 1556, une pleurésie se déclare. En 1559, ayant trop élevé la voix, il eut un crachement de sang. C'était la phtisie qui se révélait. Ajoutez à cela, de fréquents accès de fièvre, de celle que cette époque nommait la *tierce* ou la *quarte*. Il pouvait dire, en toute vérité : « Ma santé est une mort perpétuelle. »

« Alors on dit, écrit M. Doumergue : cet homme fut trop acerbe, trop violent, trop nerveux, trop colérique. — On devrait, en vérité, se demander par quel prodige il ne le fut pas davantage ! Quand les attaques les plus mesquines ou les plus violentes arrivaient à un moment où il était en proie à la migraine, où il souffrait de coliques néphrétiques, est-il étonnant que sa langue ait été vive et sa plume mordante ? — On dit : trop souvent il perdit la maîtrise de ses nerfs. On devrait, en vérité, se demander comment si souvent il posséda son âme par une patience qui était tellement contraire à sa nature ! »[5]

Accordons à M. Doumergue que la maladie fut, chez Calvin, une excuse. Mais vanter sa patience est sans doute excessif. Et s'il est vrai, comme nous le pensons, que ses maladies elles-mêmes venaient, en partie du moins, de la violence de ses passions intérieures, l'excuse que l'on en tire perd quelque chose de sa valeur.

II

Depuis que Buffon a dit que le style, c'est l'homme même, notre curiosité et nos analyses se portent vers le style d'un auteur, quand nous voulons le bien connaître, en sa nature intime. Si nous ne nous sommes pas trompés, si l'*irritabilité*, la véhémence, la violence, une violence concentrée et comme *surchauffée* en vase clos, est bien la note dominante de son caractère, cela doit apparaître dans son style. M. Doumergue se plaint à bon droit que l'on répète toujours que Bossuet a dit du style de Calvin que c'est un « style triste ». Il faut donc rappeler ici, en ses termes exacts, le jugement de Bossuet :

« Rien ne le flattait davantage, dit-il de Calvin, que la gloire de bien écrire, et Vestphale luthérien l'ayant appelé *déclamateur* : « Il a beau faire, dit-il, jamais il ne le persuadera à personne ; et tout le monde sait combien je sais presser un argument et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris. »

C'est se donner en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme. Voilà du moins une louange que jamais Luther ne s'était donnée : car quoiqu'il fût un des orateurs les plus vifs de son siècle, loin de faire semblant de se piquer d'éloquence, il prenait plaisir de dire qu'il était un pauvre moine nourri dans l'obscurité et dans l'école, qui ne savait point l'art de discourir. Mais Calvin blessé sur ce point ne se peut tenir ; et aux dépens de sa modestie il faut qu'il dise que personne ne s'explique plus précisément, ni ne raisonne plus fortement que lui.

Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle ; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther : car, encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin ; et *son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié*. Ils excellaient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays ; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire ; l'un et l'autre par leurs talents se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs ; l'un et l'autre, enflés de ces succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères , l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures.

Ceux qui ont rougi de celles que l'arrogance de Luther lui a fait écrire, ne seront pas moins étonnés des excès de Calvin. Ses adversaires ne sont jamais que des fripons, des fols, des méchants, des ivrognes, des furieux, des enragés, des bêtes, des taureaux, des chiens, des pourceaux, et le beau style de Calvin est souillé de toutes ces ordures à chaque page. Catholiques et luthériens, rien n'est épargné. L'école de Vestphale, selon lui, est « une puante étable à pourceaux ». La Cène des luthériens est presque toujours appelée une *Cène de Cyclopes*, « où on voit une barbarie digne des Scythes ». S'il dit souvent que le diable pousse les papistes, il répète cent et cent fois qu'il a fasciné les luthériens et « qu'il ne peut pas comprendre pourquoi ils s'attaquent à lui plus violemment qu'à tous les autres, si ce n'est que Satan, dont ils sont les vils esclaves, les anime d'autant plus contre lui, qu'il voit ses travaux plus utiles que les leurs au bien de l'Eglise. » Ceux qu'il traite de cette sorte sont les premiers et les plus célèbres des luthériens...

Auprès de cette violence, Luther était la douceur même ; et s'il faut faire la comparaison de ces deux hommes, il n'y a personne qui n'aimât mieux essuyer la colère impétueuse et insolente de l'un que la profonde malignité et l'amertume de l'autre, qui se vante d'être de sang-froid, quand il répand tant de poison dans ses discours.[6] »

Revenons maintenant à M. Doumergue. Voici comment il définit les traits principaux du style de son héros. C'est, dit-il, un style *familier*, qui emploie volontiers les locutions populaires, qui se

[5] *Ouv. cité*, p. 19.

[6] *Histoire des Variations*, livre IX, n° 80-82.

sert des mots les plus usuels, même de ceux « que nous trouverions aujourd'hui scabreux, grossiers, non pas obscènes, mais orduriers ».

Mais son style est surtout un style *vif*, qui se sert fréquemment de l'apostrophe directe, qui interpelle son auditeur ou son lecteur, le presse, le pique, le tourne en ridicule, le roule dans son ordure.

Et Doumergue rejoint ici Bossuet, en donnant des exemples :

« La vivacité, dit-il, va jusqu'à la violence, à la violence brutale. A rude âne, rude ânier. Avec toute sa verve populaire, avec toute son imagination réaliste et picarde, Calvin frappe, à droite, à gauche...

« *Les enfants !*... ces petites ordures... voilà des escargots (je suis obligé, déclare Doumergue, de sauter quelques lignes)... on verra ces ordures (je suis obligé de gazer) qui ne savent point encore se moucher le nez, comme on dit, qu'on devrait fouetter encore d'ici à dix ans, comme de jeunes ordures (je gaze encore, dit Doumergue) qu'ils sont... ils voudront faire de gros... Incontinent qu'ils sont sortis de l'écaille, il leur faut une épée au côté. »

« *Les femmes ?* « Il y a des diablesses qui seraient pour tourmenter les anges du ciel et pour les débaucher ». — « Quand on voit des femmes semblables à des lansquenets, voilà des monstres si vilains, que non seulement on doit *cracher à leur encontre*, mais on doit lever la boue, pour jeter sur de telles vilaines, quand elles seront si audacieuses de pervertir ainsi l'ordre de Dieu. »

« *Enfin les hommes ?* Pour les représenter, Calvin n'a pas trop de toute une ménagerie. Cela commence avec saint Paul lui-même, « un saint personnage, et savant, selon l'estime du monde ; mais tant y a qu'il est *une pauvre bête*, quant à la loi de Dieu. » — Voici des *vaches*, des *veaux*, des *chiens*, des *taureaux :* « Ils viendront au temple, autant que des vaches. » — « La plupart viennent ici comme des veaux et des muges (génisses) ». — « Ces diables qui sont au milieu de nous, viendront au sermon, comme des chiens et des taureaux ».

— Voici des *crapauds :* Il y en a beaucoup. L'orgueilleux est enflé comme un crapaud. ». — « Nous crevons de présomption comme des crapauds. » — « Quand on pique les impies, ils jettent leur venin comme des crapauds qu'ils sont. »

— Voici des *pourceaux :* Il y en a encore plus. Les vilains « qui fourrent la viande en leur sac et entonnent le vin », sans regarder à Dieu, les incrédules qui « sont engraissés à l'auge, qu'on aura crevés de gland ou d'orge »... [7]

Doumergue ajoute à ce caractère du style de Calvin, les trois traits suivants : son style est *joyeux*, en ce sens qu'il comprend la plaisanterie, qu'il en use parfois, qu'il fait la théorie de la facétie et du brocard, ou de ce que l'on nommait alors « la gausserie », mais que nous appellerions plus volontiers, avec Doumergue lui-même « l'ironie sarcastique » ; — son style est *mignard*, en ce qu'il sait parfois s'attendrir, qu'il parle avec émotion de la bonté de Dieu, de sa douceur, de son amour pour ses élus, oubliant sans doute qu'il a fait, sans s'en douter, de Dieu un abominable despote, un vrai tyran, un monstre ! enfin, son style est *noble*, en ce qu'il est cicéronien, quand il use du latin, en ce qu'il est majestueux et ferme, quand il s'adresse par exemple au roi de France, dans la célèbre préface de l'*Institution*, son chef-d'œuvre.

[7] E. Doumergue cite les *Opera Calvini* pour chaque trait qu'il rapporte, voir son texte, p. 31.

III

Laissant le style de Calvin, reflet de son âme tourmentée et sombre, de son caractère tendu et excessif, de sa volonté dominatrice et impitoyable, décrivons sa vie intime. Nous n'avons pas ici, pour nous aider, des propos familiers comme les *Propos de table* de Luther. La vie intime de Calvin nous échappe en grande partie. Mais ce que nous savons c'est sa puissance étonnante de travail. Rarement un homme a déployé autant de volonté d'application, en dépit des maladies continuelles.

« Il prêchait d'ordinaire de deux semaines l'une tous les jours, écrit son contemporain Colladon ; il lisait (enseignait) chacune semaine trois fois en théologie, il était au Consistoire le jour ordonné et faisait toutes les remontrances ; tous les vendredis en la conférence de l'Ecriture, que nous appelons la Congrégation, ce qu'il ajoutait après le proposant pour la déclaration était comme une leçon, il ne défaillait point en la visitation des malades, aux remontrances particulières, et autres infinis affaires, concernant l'exercice ordinaire de son ministère. » [8]

Selon Théodore de Bèze, qui fut son premier biographe, après avoir été son disciple préféré, il prêcha en moyenne 286 fois par an et fit une centaine de cours. Ajoutons à cela les corrections de ses ouvrages, les fréquentes et longues consultations, la correspondance formidable, dont il a été parlé au chapitre précédent, et l'on aura une idée de son infatigable activité. Il avait une mémoire prodigieuse, travaillait avec une promptitude étonnante, se souvenait de tout ce qui avait été lu ou entendu par lui, avait une facilité extraordinaire d'expression dans ses discours, presque toujours improvisés comme ses cours, faute de temps pour les préparer. Il parlait très lentement, ce qui permettait à ses auditeurs de le suivre aisément et à certains d'entre eux de prendre des notes, qu'il revoyait soigneusement ensuite, quand il était question de livrer ses discours ou ses leçons à l'impression. Il y avait toujours foule à ses sermons.

Calvin s'éveillait d'ordinaire entre cinq et six heures. On lui apportait aussitôt ses livres et son secrétaire s'approchait de son lit. Il restait couché une grande partie de la matinée, en raison du mauvais état de son estomac. Et pendant tout ce temps-là il travaillait sans relâche. Dans la dernière partie de sa vie, il ne prenait plus qu'un repas par jour, à la suite duquel il se promenait dans sa chambre durant 15 à 30 minutes. Il se remettait ensuite au travail. L'austérité de sa vie n'excluait pas quelques jeux innocents. On sait qu'il condamnait sans pitié tous les jeux de hasard, les cartes, les dés, le tric-trac lui-même. Mais il se récréait de temps à autre au palet, au jeu de la clé. Ses biographes nous donnent sur ce dernier jeu des détails qui ne permettent pas de croire que l'on s'y amusait beaucoup [9]. Ils ont soin également de nous dire que Calvin « n'était pas ennemi de la plaisanterie, ni

[8] *Opera Calvini*, XXI, p. 66.

[9] Colladon dans *Opera Calvini*, XXI, p. 109. — Doumergue, *Calvin*, III, 527-565. Dans le jeu de la clé, les joueurs posaient chacun une clé sur la table et la poussaient en s'efforçant de lui faire atteindre le bord opposé sans la faire tomber sur le sol et sans toucher les clés des autres joueurs. C'est bien le type du « jeu innocent » !. Le fait que Calvin travaillait toute la matinée au lit est rapporté par Th. de Bèze.

insensible à la vue d'un jardin agréable ou de la belle vue qu'on avait de sa fenêtre » [10]. Nous ne lui en ferons cependant pas un mérite exceptionnel.

La vie conjugale de Calvin nous est peu connue. Il ne resta, du reste, marié que peu d'années. On sait qu'il avait épousé Idelette de Bure, à Strasbourg, en septembre 1540. Cette femme qui avait une fille d'un premier mariage, ne lui donna qu'un fils, qui ne vécut pas ; et elle mourut elle-même dès 1549. Quant à la belle-fille de Calvin, elle donna du scandale par sa conduite et fut une cause de chagrin et d'ennuis pour le réformateur.

Calvin eut peu d'amis, mais il leur fut attaché de façon presque maladive. Citons quelques traits d'après l'un de ses derniers biographes, Jean - D. Benoît (1933) :

« Un jour, il reçoit une lettre de Bucer, le Réformateur de Strasbourg. « Quand ta lettre, au moment du repas, m'a été apportée, s'écrie-t-il, j'ai été rempli d'une telle joie que je ne me rappelle pas avoir vu briller pour moi une heure plus heureuse, durant ces trois derniers mois. » Mais, après le dîner, il lit la lettre, elle contient un reproche. « Cette lecture, ajoute-t-il, a été pour moi un tel coup de fouet que, toute la nuit, je me suis agité, dans une inquiétude continuelle, et que, de trois jours, je n'ai été complètement moi-même. »

« Voici encore un trait : Farel est à Neuchâtel, malade à la mort. Calvin va le voir, mais là, au pied du lit de son vieil ami, il est si impressionné que, ne se sentant pas la force de le voir mourir, il rentre précipitamment à Genève et y répand le bruit de sa fin. C'est ce qu'il confessa à Farel quand il reçut la nouvelle inattendue de sa guérison. » [1]

Après Farel, son ami le plus cher, Calvin éprouvait une grande affection pour Viret. Théodore de Bèze disait qu'avec ses deux collègues, Calvin formait un « trépied ».

On doit rendre hommage au désintéressement de Calvin. Sans doute il ne fut pas préservé de toute attaque sous le rapport de l'argent. Mais il fut l'homme le plus calomnié de Genève et le plus haï, en sorte qu'on ne peut pas croire à toutes les critiques de ses adversaires. Accusé par eux de thésauriser, il put leur répondre sur un ton de défi sans réplique : « S'il y en a que ne puis persuader de mon vivant que je ne sois riche et pécunieux, ma mort le montrera finalement ». Et sa mort, en effet, apporta la preuve promise par lui. Sa succession, y compris ses livres, ne dépassa pas 200 écus, soit environ 2000 francs-or. Pour un homme, qui avait été, durant vingt ans, le maître de Genève et le directeur spirituel d'une partie de l'Europe, c'était évidemment peu ! [2]

IV

La santé de Calvin avait toujours été mauvaise. A partir de l'hiver de 1558-1559, elle devint pire encore. Il fit une maladie qui laissa après elle une sorte de paralysie et des accès d'hémorrhagie pulmonaire. Il souffrait d'entérocolite depuis sa jeunesse. En ses dernières années, les malaises de l'estomac et de l'intestin s'aggravèrent au point de le réduire à une diète presque constante. La migraine ne le quitta plus. Il continua pourtant son labeur intensif, aussi longtemps que ses forces le lui permirent. Vers 1563, le déclin s'accusa, rapide et inexorable. En automne, il dut garder le lit durant deux mois. Il était torturé par de violentes coliques, souffrait de la goutte et de la pierre [3]. Il n'en poursuivit pas moins, avec sa belle ténacité, tous ses travaux, s'occupant de ses livres, de sa correspondance, de ses cours, de ses prédications. Mais il lui fallait se cramponner à la tâche. Quand il ne pouvait prêcher debout, il prêchait assis. Quand il ne pouvait marcher, il se faisait porter sur une « chaire ». Cependant, il dut abandonner ses charges les plus lourdes, l'une après l'autre. Le 2 février 1564, il fit son dernier cours à l'Université. Le 6, il prononçait son dernier sermon. Il assista pourtant encore à la Congrégation du vendredi, parce qu'il n'était pas obligé d'y parler longuement. Le 27 mars, on le porta à l'Hôtel de Ville, et il comparut devant le Petit Conseil, pour y recommander son ami et futur biographe Nicolas Colladon, en qualité de recteur de l'Ecole. Le 2 avril, on le vit apparaître, porté « en une chaire » — c'est-à-dire dans un fauteuil ou une chaise à bras — au service divin où il prit part à la Cène, et « même, nonobstant sa courte haleine, chanta le Psaume avec les autres » [4].

Ses biographes, Colladon et Bèze, témoins oculaires, nous disent qu'il était constamment en prière. Son exclamation habituelle, au sein de ses souffrances, était une sorte d'appel à la délivrance : « Seigneur, jusques à quand ! ... »

Le 25 avril 1564, il fit son testament, en faveur de son frère Antoine et de ses neveux, les enfants d'Antoine, mais sans oublier l'Ecole et le Fonds de secours des réfugiés pauvres. Deux jours plus tard, il reçut la visite des membres du Petit Conseil, auxquels il adressa une suprême exhortation, leur exprimant sa reconnaissance pour la confiance que l'on avait mise en lui, leur demandant pardon de ses fautes et de « ses affections trop véhémentes », mais n'oubliant pas de leur rappeler leurs propres imperfections et leur recommandant la plus humble soumission à Dieu.

La série des adieux qui lui étaient de la sorte apportés par les corps constitués se continua, le 28 avril, par la visite du corps des pasteurs, ses collègues. Le ministre Pinault prit soin de noter son dernier discours, où se reflètent à la fois sa vie et son caractère. En face de la mort, qu'il sent toute proche, il semble que Calvin ait passé en revue les diverses péripéties de son existence si tourmentée. Ses paroles sont à citer longuement [5] :

« Quand je vins premièrement en cette Eglise, dit-il, il n'y avait quasi comme rien. On prêchait et puis c'est tout. On cherchait bien les idoles et les brûlait-on,

[10] Walker, *Jean Calvin*, p. 471.

[1] Jean-D. Benoît, *Jean Calvin*, p. 168. — Que penser de ce réformateur si impressionnable devant un ami malade et qui va mourir ? Au lieu de l'assister, il fuit, il se dérobe, il annonce sa mort, avant qu'elle ait lieu ! Est-ce-là ce que doit faire un pasteur d'âmes, pour qui la mort n'est que le passage d'un lieu d'exil dans la vraie patrie ? Ajoutons que Farel non seulement ne mourut pas de cette fois mais qu'il survécut d'un an à Calvin.

[2] Doumergue, *Jean Calvin*, III, 481 et s.

[3] Calvin donne de nombreux détails sur ses malaises dans une lettre qu'il adressait, en février 1564, aux médecins de Montpellier, *Opera Calvini*, XXII, p. 252.

[4] Colladon, dans *Opera*, XXI, p. 96-98. — Bèze, *Biographie*, dans *Opera*, XXI, p. 161.

[5] Voir *Opera Calvini*, IX, p. 891, et aussi, XXI, 166, dans la *Biographie* de Bèze.

mais il n'y avait aucune réformation. Tout était en tumulte. Il y avait bien le bonhomme Maître Guillaume (Farel), et puis l'aveugle Couraut (non pas né aveugle, mais il l'est devenu à Bâle). D'avantage, il y avait Maître Antoine Saulnier, et ce beau prêcheur Froment, qui, ayant laissé son devantier, s'en montait en chaire, puis s'en retournait en sa boutique où il jasait et ainsi faisait double sermon.

J'ai vécu ici en combats merveilleux, j'ai été salué par moquerie, le soir devant ma porte, de 50 ou 60 coups d'arquebuse. Que pensez-vous que cela pouvait étonner un pauvre écolier timide comme je suis et comme je l'ai toujours été, je le confesse ?

Puis après, je fus chassé de cette ville et m'en allai à Strasbourg, où ayant demeuré quelque temps, je fus rappelé, mais je n'eus pas moins de peine qu'auparavant en voulant faire ma charge ! On m'a mis les chiens à ma queue, criant hère ! hère ! et m'ont pris par la robe et par les jambes ! Je m'en allai au Conseil des Deux-Cents, quand on se combattait et retins les autres qui y voulaient aller et n'étaient pas faits pour cela... Et en entrant on me disait : « Monsieur, retirez-vous, ce n'est pas à vous qu'on en veut. » Je leur dis : « Non ferai ! Allez, méchants, tuez-moi et mon sang sera contre vous et ces bancs même le requerront... »

Ainsi, j'ai été parmi les combats et vous en expérimenterez qui ne seront pas moindres, mais plus grands. Car vous êtes en une perverse et malheureuse nation [7] et combien qu'il y ait des gens de bien, la nation est perverse et méchante, et vous aurez de l'affaire, quand Dieu m'aura retiré, car encore que je ne sois rien, si sais-je bien que j'ai empêché trois mille tumultes qui eussent été en Genève.

J'ai eu beaucoup d'infirmités lesquelles il a fallu qu'ayez supportées et même tout ce que j'ai fait n'a rien valu. Les méchants prendront bien ce mot, mais je dis encore que tout ce que j'ai fait n'a rien valu et que je suis une misérable créature. Mais si puis-je dire cela que j'ai bien voulu, que mes vices m'ont toujours déplu, et que la racine de la crainte de Dieu a été en mon cœur et vous pouvez dire cela que l'affection a été bonne et je vous prie que le mal me soit pardonné, mais s'il y a eu du bien, que vous vous y conformiez et l'ensuiviez.

Quant à ma doctrine, j'ai enseigné fidèlement et Dieu m'a fait la grâce d'écrire, ce que j'ai fait le plus fidèlement qu'il m'a été possible et n'ai pas corrompu un seul passage de l'Ecriture ni détourné à mon escient et, quand j'eusse pu amener des sens subtils, si je me fusse étudié à subtilité, j'ai mis tout cela sous le pied et me suis toujours étudié à simplicité. Je n'ai écrit aucune chose par haine à l'encontre d'aucun, mais ai toujours proposé fidèlement ce que j'ai estimé être pour la gloire de Dieu. »

Les biographes protestants de Calvin estiment qu'il se dégage de ce discours un sentiment d'humilité. Il y a bien en effet des expressions d'humilité ; mais il semble que le mourant ait fait là bien plutôt son propre panégyrique que sa confession générale !

Pourtant, la mort ne vint pas chercher le Réformateur aussitôt après ces adieux solennels. Il vécut encore un mois. Sa dernière lettre fut pour son ami Farel, en date du 2 mai 1564. Farel était de beaucoup son aîné, car il avait vingt ans de plus que lui, étant né à Gap, en 1489.

« Bien vous soit, très bon et très cher frère, lui écrivait Calvin, et puisqu'il plaît à Dieu que demeuriez après moi, vivez, vous souvenant de notre union, de laquelle le fruit nous attend au ciel, comme elle a été profitable à l'Eglise de Dieu. Je ne veux point que vous travailliez pour moi. Je respire à fort grand peine et attends d'heure en heure que l'haleine me défaille. C'est assez que je vis et meurs à Christ, qui est gain pour les siens en la vie et en la mort. Je vous recommande à Dieu, avec les frères de par là. » [8]

Farel, malgré ses soixante-quinze ans et ses infirmités, se hâta de rendre à Calvin la visite qu'il en avait reçue, en une circonstance semblable. Il quitta Neuchâtel et se rendit bien vite à Genève, dans la maison de son ami, soupa avec lui, et prêcha dans la ville, en dépit de son chagrin. Mais la mort tardait toujours à faire son œuvre.

Le 19 mai, c'était le jour que l'on aurait appelé dans les couvents, le *jour de la coulpe*. Les pasteurs genevois se réunissaient pour se censurer mutuellement, tous les trois mois. Cela faisait partie de la Constitution ecclésiastique établie par le rigide Calvin. Le 19 mai 1564, donc, le réformateur fit dire à ses collègues de se réunir chez lui et il se fit porter au milieu d'eux, pour prendre part à la séance de censure, ainsi qu'au repas en commun qui en était la conclusion habituelle. Ce fut son dernier acte public. Il ne devait plus quitter son lit.

Enfin, le 27 mai 1564, vers huit heures du soir, il s'endormit paisiblement et rendit le dernier soupir.

Le lendemain, selon les prescriptions de l'Ordonnance ecclésiastique, son corps fut cousu dans un linceul et déposé dans un cercueil de bois, puis, vers les deux heures de l'après-midi, porté au cimetière commun de Plain Palais, sans pompe ni démonstration, et sans insigne particulier sur sa tombe. Il y eut naturellement un concours énorme de notables, de magistrats et de peuple. Vers 1830, seulement, un admirateur hollandais fit placer sur le lieu présumé de sa sépulture, une pierre portant les initiales J. C. Mais aucune donnée historique ne permet de situer avec certitude l'emplacement initial de la tombe du réformateur.

Devant la vie et la mort d'un tel homme, l'on ne peut que se taire en se référant aux jugements divins. Il fut un grand homme, selon l'estimation humaine, puisqu'il remua de grandes idées, provoqua de grands événements, influa de manière décisive sur la destinée de grands peuples et d'innombrables individus. Il fut un homme redoutable, de l'avis de tous. Il porte, dans l'histoire de l'Eglise chrétienne, une très lourde responsabilité, auprès de Luther et de Zwingli, car il a « déchiré la tunique sans couture » du Christ, il a rompu l'unité spirituelle de l'Occident chrétien. Il fut le fauteur de ce que nous sommes bien obligés de nommer une hérésie et un schisme également déplorables. Et nous nous bornerons à constater, en terminant

[6] Allusion au tumulte de décembre 1547. Le 16 décembre, il y eut une séance très violente aux Deux-Cents. La foule, au dehors, semblait prête à en venir aux mains. On faisait le procès à la fois de Perrin, adversaire de Calvin, et de Maigret, son ami. Les partis opposés se heurtèrent avec rage. Calvin montra le plus grand courage et l'emporta sur ses adversaires. Les deux partis pourtant s'équilibraient si exactement que les deux accusés, Perrin et Maigret furent relâchés. Même Perrin garda ses titres et charges, tandis que Maigret, ami de Calvin, en restait privé.

[7] On remarquera ces paroles désenchantées de Calvin, à son lit de mort, sur la cité, où il régnait sans conteste depuis au moins dix ans, et prêchait sans interruption depuis plus de vingt ans !

[8] *Opera Calvini*, xx, p. 302.

ces modestes études sur l'histoire primitive de la Réforme continentale, l'étrange contradiction qui règne parmi ses disciples actuels : Calvin est toujours parmi eux en grand honneur et vénération, et cependant ils répudient énergiquement le dogme de la prédestination qui fut le centre de sa doctrine. S'il revenait sur terre, avec les moyens dont il disposait en son siècle, non seulement il repousserait leurs hommages, mais il les vouerait aux mêmes châtiments dont il punit un Bolsec, un Gruet ou un Servet ! Mais toute la vie de Calvin ne fut-elle pas faite de « contrariétés », c'est-à-dire de *contradictions*, comme il disait ? Ce grand logicien fut un logicien de la plus formidable erreur, l'artisan d'une regrettable révolution, un véritable illuminé !

L. Cristiani.

LE RETOUR D'ISRAËL

Ce titre est celui d'un ouvrage récent de M. Jacques Madaule [1]. Le thème du livre n'est autre que l'Etat israélien, ses premières réalisations, ses caractéristiques, ses promesses d'avenir, ses relations avec ses proches voisins et avec le reste du monde, et les problèmes qui se posent devant lui.

Pour écrire ce volume, M. Madaule est allé deux fois en Palestine : quatre ou cinq jours en 1937 et onze jours en 1950.

« Ce n'est pas en si peu de temps, reconnaît-il, que l'on peut se faire une opinion sur les problèmes qui se posent au nouvel Etat Israélien. »

Il a tenu à compléter ses constatations personnelles par tous les témoignages qu'il a pu atteindre. Il lui a semblé qu'il devait faire acte de sympathie ou du moins d'impartialité et de justice envers un peuple qui a été si cruellement persécuté durant ces dernières années. Il a cherché, dit-il, et nous l'en croyons volontiers, à tenir la balance égale entre les Juifs et les Arabes. Il n'oublie pas qu'il est catholique et qu'il doit parler en chrétien. La question des Lieux-Saints est pour nous brûlante. Il a voulu la traiter avec discrétion et mesure.

Nous allons essayer de résumer ici les traits qui nous ont paru les plus significatifs dans la physionomie de l'Etat israélien.

1. — *Un peu d'histoire*

C'est le 14 mai 1948, veille du jour où prit fin officiellement le mandat britannique, que fut proclamée l'indépendance de l'Etat d'Israël. Il s'agit donc d'une réalité politique toute nouvelle. Un Etat qui n'a guère que trois ans. C'est peu, pour une nation. Mais ce qui distingue cet Etat de tous les autres, c'est que, si jeune, il a une antiquité qui surpasse toutes les autres. La charte de cette ancienneté est un livre sacré entre tous : la Bible. Il a adopté comme langue nationale et officielle *l'hébreu*, l'une des langues les plus vieilles que nous connaissions et qui passait jusqu'ici pour *une langue morte*.

Sans remonter à Abraham, le nouvel Etat est depuis longtemps déjà en gestation. La race juive, tenue en suspicion et soumise à un régime spécial, en terre chrétienne, depuis tant de siècles, fut émancipée par la Révolution française. Mais cette émancipation ne produisit pas, à beaucoup près, tous les fruits qu'Israël en attendait. Elle fut donc une grande déception pour lui. Cette déconvenue fut pour une grande part l'origine de ce qu'on a appelé le mouvement sioniste. Les pogroms [2] de Russie et les poussées d'antisémitisme qui se manifestaient de temps à autre en pays occidentaux, ne cessaient de montrer aux Israélites qu'ils n'étaient pas intégrés à la vie nationale dans les divers pays où ils avaient leur résidence. Ce fut cependant un Juif parfaitement « assimilé », l'écrivain viennois Théodore Herzl, auteur à succès, qui, à la suite de l'Affaire Dreyfus, en France lança le premier l'idée d'un *Etat juif*. Il écrivit alors son fameux *Judenstaat*, pour exposer sa conception (1896).

En 1903, il publiait un roman intitulé *Altneuland* — ce qui signifie littéralement *Ancien-pays-nouveau*. Il ne cessa de batailler, dès lors, pour la création d'un Etat juif en Palestine. Il multiplia les démarches en faveur de cette cause, réunit à Bâle le premier Congrès sioniste, en 1897, créa la *Banque nationale juive* et le *Fonds national juif*, pour l'achat de terres en Palestine. Quand il mourut en 1904, l'idée était en marche. Toutes les persécutions juives qui se sont déroulées depuis en ont hâté la réalisation. Théodore Herzl aura bien mérité le monument que l'Etat d'Israël veut lui élever dans la nouvelle Ville de Jérusalem, dont il veut faire sa capitale.

Tous les événements qui se sont déroulés dans le monde, en cette période fertile en catastrophes qui va de 1914 à 1948, ont servi au développement du Sionisme.

A la suite de la proclamation de la naissance de l'Etat israélien, les Etats arabes environnants se sont mis en mouvement pour limiter ou pour détruire le nouvel Etat. Mais l'appel à la force s'est tourné contre eux. Nous avons eu à en dire, dans l'*Ami* les raisons principales. Il y en a eu deux en particulier qui résument toutes les autres : 1° les divisions et les faiblesses des pays arabes ; 2° l'enthousiasme, l'énergie, la vaillance de l'armée israélienne. Le *sionisme* s'est révélé une force morale d'une portée incalculable. Nous le verrons à l'œuvre dans les travaux de la paix. Il fut le meilleur atout d'Israël, pendant la guerre.

Actuellement, Israël n'est pas encore en état de paix avec ses voisins. Il y a eu un armistice, qui a consacré un état de fait provisoire. L'assassinat du roi de Transjordanie Abdullah, le 20 juillet 1951, risque de remettre en question des problèmes assoupis. Il révèle en tout cas l'existence de fanatismes et de mécontentements obscurs, qui, à tout

[1] In-8 de 194 p. — Paris, Desclée de Brouwer, 1951.

[2] *Pogrom* est un mot russe signifiant « émeute, pillage, dévastation ». Il désigne les mouvements populaires, plus ou moins spontanés, qui éclataient périodiquement en pays russe et polonais, contre les Juifs et qui étaient accompagnés régulièrement de massacres et de pillages.

moment, peuvent réveiller des haines, des conflits, des divergences d'intérêt, dont la paix, dans le Proche-Orient continue d'être menacée.

2. — *Un peu de géographie*

Cette impression d'instabilité est étrangement et dangereusement confirmée par une étude attentive de la carte géographique du nouvel Etat.

La superficie totale d'Israël est de 21.000 km 2, ce qui en fait à peu près l'égal de la Belgique. Mais la configuration de ce territoire est très inquiétante. On peut dire qu'il existe et qu'il existera longtemps encore un « irrédentisme israélien ». Dans la forme qu'il a reçue des événements, l'Etat d'Israël se présente de la façon suivante : deux masses, l'une au sud, l'autre au nord, reliées par un couloir dont l'activité économique est prodigieuse, mais qui, la plupart du temps, ne dépasse pas vingt kilomètres de largeur et qui d'une part se trouve resserré entre la mer et les hauteurs de Samarie, et d'autre part exposé sur une grande partie de son parcours au canon de la Transjordanie.

Il est clair qu'Israël doit nourrir le désir d'élargir ce couloir qui va, en gros, de Tel Aviv à Haïffa, c'est-à-dire de la capitale économique de l'Etat à son port principal.

D'un autre côté — second irrédentisme — la ville au nom prestigieux, la cité sainte par excellence, Jérusalem, celle dont le *mouvement sioniste* porte en somme le nom, puisque Sion n'est autre que Jérusalem, est partagée de fait entre la Transjordanie et Israël. La partie occupée par les Israéliens se trouve au fond d'un cul de sac et l'on n'en peut sortir que par l'ouest. En outre, en partant de là, soit pour aller vers le nord, soit pour aller vers le sud, il faut contourner des régions qui sont aux mains de la Transjordanie.

Que cette configuration de l'Etat israélien soit définitive, qu'il n'y ait pas en tout cœur israélien le désir secret de l'améliorer, c'est ce que l'on ne saurait admettre sans un excès d'optimisme ou de naïveté. On peut donc dire que le Proche-Orient recèle des causes de troubles futurs qui ne sont pas toutes situées en Iran.

3. — *Le problème de Jérusalem*

Nous ne quittons pas entièrement la géographie, en parlant ici de Jérusalem et de la situation faite actuellement à cette antique cité. Mais il est évident que le nom de Jérusalem évoque autre chose que le nom d'une grande ville ou d'une certaine richesse d'archéologie. C'est bien plutôt un centre d'amour religieux et patriotique, où se mélangent des souvenirs chrétiens, arabes et israélites.

Il y a à Jérusalem des lieux de prière et de pèlerinage pour les chrétiens, pour les Juifs et pour les Musulmans. C'est en entrant dans la mosquée d'Omar, bâtie, on le sait sur l'emplacement de l'ancien Temple des Juifs, que le roi Abdullah a été frappé de la balle d'un assassin. Mais au voisinage immédiat de la mosquée d'Omar, du côté ouest, les Juifs vénèrent le *Mur des Lamentations*, qui n'est autre que l'énorme soubassement du deuxième Temple — celui d'Hérode — et tout ce qu'il en reste depuis sa destruction, en l'an 70, par les armées de Titus.

Enfin, les chrétiens vénèrent, dans Jérusalem, un nombre important de ce que nous appelons les Lieux-Saints, soumis à la garde séculaire des Franciscains et de la Custodie de Sion. Ces lieux saints, dans la vieille cité, sont le Saint-Sépulcre, comprenant la grotte où sainte Hélène découvrit la vraie Croix, le Saint-Sépulcre proprement dit, et le Calvaire ; la Voie douloureuse ; Gethsémani.

Depuis le Moyen Age, la puissance occupante à Jérusalem avait reconnu les droits des chrétiens au sujet des Lieux-Saints. Des traités, des bulles papales avaient réglé l'exercice de ces droits, dans le cadre de la tolérance turque. Latins et Grecs avaient rivalisé entre eux dans la possession des divers sanctuaires traditionnels. Le mandat exercé, après 1918, par les Anglais, sur la Palestine, avait accru la confusion, en opposant les protestants à la fois aux catholiques et aux orthodoxes. La disparition de la Russie tsariste priva ces derniers de l'appui temporel dont ils jouissaient depuis le traité de Kaïnardji, en 1774. Mais ils furent au total discrètement favorisés par les Anglais, car les protestants se sentent plus près des orthodoxes que de nous, en raison de leur opposition au pape.

Le partage de Jérusalem, à la suite de l'armistice entre l'Etat d'Israël et le roi Abdullah, fut le suivant : la Vieille Ville aux Jordaniens, ainsi que Bethléem, à dix km au sud ; la Ville nouvelle, aux Juifs. La plupart des Lieux-Saints sont donc aux mains des Transjordaniens. Les Juifs n'ont, dans leur secteur que le Mont Sion, le Cénacle, le Tombeau de David et la basilique de la Dormition.

La ligne d'armistice est pratiquement infranchissable pour quiconque veut ensuite revenir en Israël. Il s'ensuit que pas un Juif, depuis trois ans n'a eu accès au Mur des Lamentations.

Le plan de l'O.N.U. était de faire de Jérusalem une ville internationale. Mais ni Abdullah, ni les Juifs n'ont accepté ce plan. Il y a donc deux Jérusalem, la Vieille, avec quelque 40.000 Arabes, et la Nouvelle, avec environ 110.000 Israéliens.

Au milieu de tout cela, les nombreuses institutions catholiques de Terre Sainte souffrent de l'incertitude du lendemain, du manque d'un statut définitif des Lieux-Saints, et surtout peut-être du fait que le nouvel Etat d'Israël veut à tout prix se passer de leur concours, dans les écoles, les orphelinats, les hôpitaux que nos Congrégations entretenaient depuis des siècles en Palestine. Il s'était établi un *modus vivendi* entre les religieux et religieuses catholiques et le monde arabe et musulman. Cette sorte de symbiose disparaît avec l'entrée en ligne d'un Etat jeune, hardi, progressiste, assez intransigeant, jaloux de tout faire par lui-même. De là une certaine amertume chez nos missionnaires.

> « ...C'est qu'en Israël, écrit M. Madaule, sous leur forme actuelle, les missions ont perdu leur sens. On n'a plus besoin de crèches, d'orphelinats, d'hôpitaux, d'établissement d'enseignement. Et, à supposer que l'on en aurait encore besoin, on se méfierait de ceux qui sont tenus par des prêtres ou par des religieuses, parce que l'on craindrait le prosélytisme qui pourrait s'y exercer. »

Nous touchons ici à l'un des points les plus délicats et des plus douloureux de l'esprit israélien. Théoriquement, le nouvel Etat est « laïque », au sens de libéral, proclamant la liberté de cons-

cience pour tous. En fait, un Juif devenu chrétien ne jouit pas en Israël des mêmes avantages ni même des droits communs à tous les citoyens Israéliens. Ce n'est pas la loi qui en a décidé ainsi, mais un usage, et si l'on ose dire un instinct ou un réflexe national plus fort que les lois. Les Juifs ont souffert des ghettos d'autrefois. Ils sont prêts eux-mêmes à enfermer les chrétiens dans une sorte d'ostracisme qui serait l'équivalent du ghetto !

En outre, la communauté juive ne souffre pas qu'un de ses membres passe au christianisme et prétende encore tenir au judaïsme. Espérons que cette intransigeance, dans un Etat neuf et toujours en évolution, disparaîtra avec le temps.

Les autorités israéliennes ont proposé en mai 1950, un projet d'internationalisation des Lieux-Saints, que M. Madaule estime capable de servir de base au régime futur. Selon ce projet, le *politique* serait nettement distingué du *religieux*. Cela veut dire que les Lieux-Saints pourraient appartenir politiquement à telle ou telle puissance — arabe ou israélienne — selon les rapports ultérieurs de force entre les deux pouvoirs rivaux, mais que l'usage des Lieux-Saints serait garanti par la puissance occupante elle-même. On reviendrait ainsi à ce qui existait au temps de la domination turque. De toute manière, les Lieux-Saints, selon cette proposition israélienne, seraient soustraits à l'autorité de l'Etat ou des Etats occupants, et placés sous le contrôle et la protection de l'O.N.U.

4. — *Tel Aviv et la plaine côtière*

Si nous quittons Jérusalem, pour aller dans la direction de la mer, nous arrivons vite à Tel Aviv, qui est dans son entier une création israélienne. Sans doute, il y avait, là même, un de ces vieux ports que l'on appelait « les Echelles du Levant ». C'était Jaffa. Mais Tel Aviv n'est pas tout à fait sur l'emplacement même de Jaffa. Le mot Tel Aviv signifie « la Colline du Printemps ». La ville neuve est située au nord de l'antique Jaffa. Les deux ne font plus qu'une cité et Jaffa est le faubourg pittoresque et coloré de Tel Aviv.

Les Israéliens sont très fiers de Tel Aviv et disent que c'est un petit Paris. Ce n'est cependant pas une ville de plaisirs, mais plutôt une ville d'affaires. Il y règne une activité intense. Partout des chantiers en construction. Partout des maisons qui s'élèvent, ne dépassant jamais quatre étages, car l'espace ne manque pas et l'on construit légèrement. Les immeubles sont achevés avec une rapidité incroyable. C'est dans Tel Aviv, en dépit des efforts du gouvernement, que les nouveaux arrivants cherchent le plus souvent à s'établir. Mais la concurrence est très âpre. Les hôtels quoique nombreux, sont toujours encombrés.

Ceux qui ne peuvent s'appuyer sur leurs propres ressources s'adressent à la Confédération générale du Travail israélienne, qui s'appelle la Histadrouth, et qui a son siège à Tel Aviv. La Histadrouth, qui est une sorte de coopérative, est absolument maîtresse du marché du travail. Les cotisations syndicales en font une puissance financière de premier ordre. Elle patronne de nombreuses filiales. Les coopératives d'une part, et les fermes collectives ou *kibboutsim* d'autre part, sont, a-t-on pu dire, les deux colonnes sur lesquelles repose l'Etat d'Israël. C'est dire que dans cet Etat, ce sont moins des capitaux que du travail que l'on investit. Et cela est un trait de première importance. On travaille fiévreusement en Israël :

« Travail intellectuel et technique de l'Université hébraïque et de l'Institut de Rehovoth... travail manuel de tant d'autres, sur les routes, les canalisations et les champs. Si la terre se transforme, si les moissons poussent, si des immeubles se construisent, tout cela est le fruit d'un travail acharné et à peu près sans répit. Tel Aviv est un chantier, mais tout l'Etat d'Israël l'est aussi à son image. »

Cela nous change quelque peu de l'image que nous nous faisons des Juifs. On se les représente comme étrangers en général au travail manuel, faisant fortune dans la banque et le commerce, s'élevant au-dessus de la foule prolétarienne à force d'habileté, de savoir-faire et de maîtrise dans le maniement des capitaux. Beaucoup se figurent donc que l'Etat d'Israël, couvé en quelque sorte par les capitalistes du monde entier, doit regorger de capitaux. Il n'en est rien :

« Pour une foule de raisons, les grands capitalistes juifs ne s'intéressent pas à Israël, autant que le souhaiteraient les Israéliens eux-mêmes. La chose — c'est-à-dire le nouvel Etat — leur semble encore trop peu sûre et, dans la mesure où ils sont solidement établis un peu partout dans le monde, le sionisme leur est suspect. »

En fait, la majorité des immigrants juifs n'apportent que leur foi et leur bonne volonté. Un grand nombre des autres n'ont que des capitaux modestes. Une minorité seulement, dans le textile en particulier, qui est l'une des activités maîtresses de Tel Aviv et dont les textes publicitaires commencent à se répandre même en France, sont des capitalistes au sens proprement dit du terme.

Entre Tel Aviv et Haïffa, la grand-route qui suit — d'assez loin — le littoral, et qui se trouve de ce fait, nous l'avons dit, sous le canon transjordanien, est animée d'un trafic intense. Il y circule des camions en quantité, et tous chargés de marchandises entre Haïffa et Tel Aviv, mais plus légers en sens inverse, ce qui veut dire que les importations dépassent encore et de baucoup les exportations.

5. — *L'Etat israélien*

L'Etat d'Israël est une sorte de république parlementaire. Comme partout ailleurs, il faut regarder aux réalités plus qu'à la théorie. Il y a un Président, entouré de vénération, il y a un gouvernement, très énergique et entreprenant, il y a des puissances de fait limitant l'action de ce gouvernement. Disons un mot des uns et des autres.

Le Président est le docteur Chaïm Weizmann C'est un vieillard cordial et simple. Dès sa jeunesse, il a milité pour le sionisme. Il a connu Théodore Herzl. Personnellement, il compte au nombre des chimistes les plus remarquables du siècle. Il a créé l'Institut Weizmann, dans un cadre charmant de verdure, à Rehovoth, la plus grosse agglomération rurale d'Israël. Cet Institut est un centre de recherches scientifiques, dont l'importance est au moins égale à celle de l'Université hébraïque, dont le but est de fournir à l'Etat les techniciens et les savants dont il a besoin. Weizmann a contribué

plus que personne à assurer à l'Etat les sympathies américaines, et a obtenu des U.S.A. un prêt de 100 millions de dollars qui a permis le démarrage israélien.

La charge de Président de l'Etat est toute honorifique, et le gouvernement lui échappe à peu près totalement. Weizmann est un vieux chef, dépassé par ses successeurs. Mais il aura la gloire d'avoir servi de caution à Israël, devant l'histoire.

« Il est aujourd'hui le Nestor du jeune Etat, dont David Ben Gourion est le bouillant Achille. »

Ben Gourion est le vrai maître de la politique juive. Il est à la tête du parti dominant et pour comprendre son action, il faut énumérer les tendances qui se partagent le monde politique israélien. De la gauche à la droite, les partis sont les suivants [3] : à l'extrême-gauche, isolés et sans influence, trois députés communistes seulement, sur 120 que compte la *Knesseth* ou Assemblée législative. Ils sont élus par les Arabes de Galilée, ce qui les met encore davantage en marge de la nation. Le danger communiste est inexistant en Israël, qui s'est rangé nettement du côté du monde occidental.

Vient ensuite le Mapam, parti d'extrême-gauche, d'inspiration marxiste, dont les thèses sociales s'apparentent aux thèses communistes, mais qui est antistalinien. Le Mapam est le parti principal d'opposition et il représente une force réelle.

Plus au centre, se trouve le Mapaï, auquel appartient Ben Gourion. C'est une sorte de travaillisme ou socialisme modéré. Ben Gourion, soutenu par le Mapaï, détient tous les leviers du pouvoir. Officiellement, le Mapam et le Mapaï sont des partis non-religieux, mais qui respectent les traditions millénaires d'Israël. Mais pour assurer sa majorité, le gouvernement doit s'appuyer sur deux autres groupes : les sionistes progressistes, correspondant à nos radicaux-socialistes, et le parti religieux, dont l'influence pèse assez lourdement sur l'action gouvernementale. Il y a enfin une droite d'opposition, la Hérouth, que l'on accuse — non sans exagération, semble-t-il — de fascisme.

La Hérouth, issue de l'ancienne Irgoun, est un parti nationaliste. Elle reproche à Ben Gourion ses ménagements pour les pays arabes et pour l'Angleterre. Elle a pour idéal la conquête de la Palestine entière et par conséquent le refoulement des Jordaniens, au-delà du Jourdain. La Hérouth cependant est hostile à tout théocratie. Elle veut fonder l'unité israélienne sur une culture nationale plutôt que sur des traditions religieuses. La Hérouth, accusée de fascisme, renvoie l'imputation au gouvernement qu'elle accuse de totalitarisme. Il doit y avoir erreur plus ou moins volontaire, de part et d'autre.

De fait, Ben Gourion est un chef de grande classe, qui se pose en chef parlementaire et démocratique, mais qui est très autoritaire et qui croit indispensable d'imposer à son peuple des disciplines très strictes, pour le former et pour assurer son avenir. Les fonctionnaires sont tous à la dévotion du gouvernement. La police est rigoureuse et tatillonne. La censure existe sur toutes les correspondances.

[3] Les récentes élections du 30 juillet, en Israël, n'ont pas sensiblement modifié la situation.

La Hérouth, de son côté, compte dans son sein des hommes de main, comme l'ont prouvé le massacre de Deriakim et l'assassinat du comte Bernadotte.

Il faut reconnaître que la tâche de former un peuple, avec des éléments venus de tous les points du globe et qui ont conservé, parfois à leur insu, des idées, des habitudes, des préjugés venant des milieux très différents au sein desquels ils vivaient jadis, est presque surhumaine. Les Juifs d'Europe occidentale et d'Amérique ont assimilé avec une extrême facilité les techniques et les idées modernes. Mais les Juifs d'Europe orientale avaient vécu beaucoup plus repliés sur eux-mêmes. Les Juifs du monde musulman ont gardé quelque chose de la culture arabe.

Quels sont donc les liens qui rapprochent et unissent des individus et des familles de provenance si diverse ?

C'est avant tout le *Sionisme*, c'est-à-dire l'attachement à la patrie juive, au sol des ancêtres, retrouvé et reconquis, « par la sueur et le sang ». Ce sont les traditions communes, résumées dans ce mot : *la Bible*. C'est enfin, la langue restaurée des ancêtres : *l'hébreu.*

Avant de dire ce que les Israéliens ont commencé de faire et ce qu'ils font encore pour le sol de la patrie, il convient de préciser la place de la Bible et de l'hébreu, dans la communauté nationale.

La *Bible* d'abord. Elle est à la base non seulement de l'esprit national, mais aussi et avant tout de l'éducation nationale. Les écoles sont prospères en Israël. Elles sont construites et tenues selon le régime mixte, c'est-à-dire garçons et filles mélangés. Les enfants commencent à lire la Bible — en hébreu naturellement — dès l'âge de sept ans. La *Genèse* est le point de départ. Pendant tout le reste de la scolarité, les enfants poursuivent l'étude du Livre par excellence. Ils passeront donc des livres historiques aux livres prophétiques et sapientiaux. Cet enseignement de la Bible est avant tout *national*, mais il ne peut pas ne pas être en plus *religieux*. Religion et nationalité se mêlent de la façon la plus étroite. L'enseignement de la Bible dure six heures par semaine, et il est indépendant de celui de l'hébreu et de l'histoire.

On ne peut dire encore ce qui sortira d'un tel enseignement, car pour l'instant, la Bible n'est pas pour tous les Israéliens un trésor de même valeur et de même signification. Les traditions nationales juives sont toutes des traditions religieuses, mais pour une partie du peuple, elles ont perdu leur sens sacré, leur portée divine, indiscutable et infaillible. Les enfants vont-ils, par l'enseignement de la Bible, se retremper dans l'antique théocratie, ou du moins aboutir à une sorte de bibliocratie, analogue à celle que Calvin essaya d'établir à Genève ? C'est le secret de l'avenir... M. Madaule repousse toutefois, à maintes reprises, avec une sorte d'horreur, le spectre théocratique !

Dès à présent, on peut tenir pour certain que pas un peuple au monde ne peut avoir un lien de communauté nationale comparable à celui de la possession et de l'étude de la Bible.

Autre lien : la langue commune, la langue nationale : *l'hébreu.* Les Israéliens entre eux ne parlent

qu'hébreu. « Comment, se demande M. Madaule, l'hébreu a-t-il pu devenir la langue quotidienne d'un Etat moderne ? »

Il y avait, au sein de l'Europe, un réveil des nationalistes, remontant à l'ère révolutionnaire et napoléonienne. Ce réveil s'est traduit partout par un retour aux traditions, aux langues, aux légendes nationales. Cela est vrai pour le magyar, le tchèque, le bulgare, le serbo-croate, le finnois, le lithuanien. La vieille Europe s'est morcelée en nationalismes qui nuisent, hélas ! à son remembrement en une seule culture occidentale, si désirable actuellement. Jusque dans l'intérieur des nationalités, les littératures et les dialectes provinciaux ont connu un renouveau puissant : que l'on songe à la Provence avec Mistral, au pays basque ou à la Corse ! Partout on est fier de parler, de rajeunir, le dialecte local. La renaissance de l'hébreu ne fut qu'un cas particulier de ce mouvement général. La résurrection de l'hébreu, en tant que langue vivante fut l'œuvre d'Eliezer ben Jehouda (1858-1922).

Cet hébreu moderne a pour base l'hébreu biblique, mais enrichi par les écrivains du Moyen Age, et adapté aux nécessités de notre époque. On peut, assure-t-on — et nous le croyons d'autant plus volontiers que c'est dans la logique des choses — on peut tout dire en hébreu moderne. De même que nous inventons des mots nouveaux, au fur et à mesure des découvertes scientifiques, en nous aidant de racines latines ou grecques, et parfois d'un mélange plus ou moins heureux des deux ensemble, de même les professeurs de sciences de l'Université hébraïque et les techniciens de l'Institut Weizmann, à Rehovoth, savent traduire en hébreu les résultats de leurs recherches et aussi les théories les plus actuelles de la physique nucléaire ou de la thérapeutique contemporaine.

M. Madaule croit avoir remarqué des différences d' « accent » entre les diverses manières de prononcer les mêmes mots. Cela paraît *a priori* assez naturel. Quant à l'accent « montmartrois » qu'il a discerné chez certains pionniers de Névé-Ilan, il a peut-être été induit à le découvrir par ce qu'il savait par ailleurs de l'origine de ces pionniers, dont certains venaient se Belleville. Tous les Israéliens comprennent et parlent l'hébreu. Les enfants qui l'apprennent à l'école le savent mieux que leurs parents. C'est la langue maternelle. La chose est acquise et il est improbable que cela change.

Après l'hébreu, l'anglais est la langue la plus connue. Très peu de gens savent le français.

6. — *Le travail en Israël*

Nous avons déjà souligné l'importance primordiale du travail en Israël. L'immense majorité des hommes et des femmes, là-bas, vit de son travail. Si, dans de vieux pays comme le nôtre, il est devenu nécessaire de travailler, si le « rentier » ou le « châtelain », par la force des conditions économiques actuelles, sont en voie de disparition, à bien plus forte raison en est-il de même dans un pays neuf, dans une nation en formation, où le pain quotidien dépend de la façon la plus rigoureuse du métier exercé. De fait, les Israéliens travaillent durement, dans l'ensemble. Etant entre eux, ils ne peuvent plus se spécialiser, comme au sein des populations chrétiennes, en certaines activités choisies telles que le commerce et la banque, ou trop souvent, l'usure. Les Juifs se sont mis à tous les métiers. Ils sont conducteurs de taxis ou d'autobus, employés de gaz ou d'électricité, terrassiers, ouvriers du textile. Ils sont surtout agriculteurs. Il y a aussi, naturellement, des commerçants. Mais beaucoup d'entre eux ne sont que des gérants pour le compte de coopératives propriétaires. De ces coopératives, du reste, ils sont actionnaires. Ce qui semble manquer le plus, en Israël, ce sont les intellectuels. On manque de savants et de techniciens. Les cadres sont peu nombreux, alors qu'il y a tout à créer et qu'il faudrait des chefs de travaux et d'entreprises de toute sorte. L'Université hébraïque et l'Institut Weizmann s'efforcent de former les uns et les autres.

Très peu de gens ne vivent que de spéculation. La structure économique de l'Etat ne s'y prête guère. Il faut vivre. Il faut produire à outrance. L'économie du pays est encore, pour une large part, une économie de guerre. Les restrictions alimentaires sont sévères. On mange beaucoup de poisson, en Israël, par nécessité plus que par goût, car la tonne de poisson — excellent du reste — importé de Norvège, coûte dix fois moins que la tonne de viande. Un jour peut-être ce poisson viendra du golfe d'Akaba ou des pêcheries projetées sur la côte méditerranéenne. Mais Israël vit en éconnomie dirigée et ne mange pas ce qu'il lui plaît.

On comprend, dans ces conditions, que le travail de la terre soit le plus important en Israël. De fait, les Israéliens, sur un sol pauvre et dénudé par la pratique millénaire de la vie pastorale arabe, sont en train d'accomplir des merveilles.

C'est ici l'un des points les plus importants de cet exposé et nous allons nous y étendre quelque peu.

« Nous assistons ici, écrit M. Madaule à un véritable mariage entre une vieille terre et des hommes nouveaux, mais qui ne lui sont pas étrangers. Voici des siècles qu'ils étaient bannis, errant à travers le monde, et l'une des images sous lesquelles on les représentait était précisément celle du Juif errant. Maintenant, ils sont fixés. Si cette terre autrefois fut la leur, elle avait été occupée depuis par d'autres. Comment faire pour y reprendre pied ? On ne le pouvait pas à coup d'argent, d'abord parce qu'on n'en avait pas assez ; mais aussi parce qu'une patrie se conquiert, mais ne s'achète pas. Elle se conquiert par la sueur et par le sang. C'est ainsi qu'Israël a reconquis la Palestine... »

« Par la sueur et par le sang ». Déjà nous avons cité cette formule qui dit tout. Elle traduit un attachement au sol des ancêtres qui émeut et qui suscite l'admiration. Il y a dans l'effort d'Israël, aussi bien dans le domaine militaire que dans les travaux de la paix, une ferveur, une ténacité, une énergie, qu'il faut reconnaître hautement.

Les montagnes de Judée sont rudes. Le sol y est en général peu fertile. La pierre perce partout l'écorce de la terre. Les troupeaux des bergers arabes l'ont piétinée, rongée, appauvrie durant des siècles. Nous ne pouvions que difficilement comprendre les expressions bibliques au sujet de ce pays où coulent « le lait et le miel ». La fertilité de la Galilée elle-même ne subsistait guère que dans quelques plaines plus fortunées que les autres. Sans doute le paysage palestinien, aride, mouve-

menté, sans arbres pour couper l'horizon, avait revêtu une noblesse et une grandeur indéniables. Mais pour faire vivre des hommes, la ligne émouvante des montagnes ne suffit pas. Il manquait deux choses à cette terre, pour redevenir fertile : *l'eau* et *l'arbre*. Jérusalem a toujours eu très peu d'eau. Les Israéliens se sont mis à l'œuvre ; ils ont fait des canalisations et veulent en faire encore. L'eau sera répandue partout. Les conduites d'eau, prêtes à être mises en place, se montrent partout le long des routes. Si difficile qu'il soit le problème de l'eau sera résolu avec le temps, non seulement pour Jérusalem, mais pour tout le reste de la Palestine, y compris ce Néguev auquel on tient tant en Israël, et qui est encore si aride. Les ingénieurs, les terrassiers juifs auront conquis le sol sur la sécheresse et la désolation.

Et l'arbre à son tour se met à croître un peu partout. Il y a de jeunes forêts, qui vieilliront et qui fabriqueront, pour ainsi dire, la terre même dont elles se nourriront. « Il n y a rien à quoi, nous assure M. Madaule, les Israéliens tiennent tant qu'à la plantation des arbres. » Le paysage palestinien en sera totalement transformé. Mais surtout, le sol redeviendra riche et productif.

On ne pourra plus dire des Juifs qu'ils préfèrent plus spéculer sur la terre que la travailler, que les « marchands de biens » sont plus nombreux chez eux que les cultivateurs. Le travail de la terre est devenu chez eux une sorte de religion dès lors qu'il s'est agi de « leur » terre, de la terre ancestrale, de la terre « sainte ». Beaucoup d'entre eux n'y étaient pas préparés : ils s'y sont mis. Beaucoup étaient des artisans ou de petits commerçants en Irak ou au Maroc. Ils sont venus, conduits par *la foi sioniste*. On les a accueillis d'abord sous des tentes. Puis on a construit des villages, dont les maisons préfabriquées venaient de Suède, où Israël possède un crédit assez ample. Chaque maison est entourée d'un jardin, à défricher, à cultiver, à féconder. Et ces hommes travaillent soit sur les routes, soit à faire des canalisations, soit enfin dans les champs eux-mêmes. M. Madaule a interrogé l'un de ces hommes, qui venait avec les siens de Casablanca. A l'entendre, il préférait casser des cailloux sur les routes de Palestine qu'exercer un métier d'art au Maroc, où il était maroquinier.

Les Arabes avaient bien négligé cette terre où ils avaient jadis remplacé les Juifs. Ceux-ci la reprennent en mains. Sur les flancs des collines, ils ont remis en état d'antiques terrassements abandonnés, et rendu possible cette culture en étages que nous admirons en certains coins de France, sur les coteaux de l'Ardèche, par exemple. Les résultats de ce labeur intelligent et suivi commencent à se faire sentir. M. Madaule avait vu la Palestine en 1937. En la revoyant treize ans plus tard, il la trouve étonnamment transformée. On plante des arbres tous les jours ; tous les jours on met en culture de nouveaux terrassements ; tout Israël a les yeux tournés vers le Néguev, au-delà de Beerchéba (Bersabée) au sud du pays, le Néguev qui est un grand espace vierge de milliers d'hectares ou des centaines de milliers de colons pourront vivre et prospérer, lorsque l'eau coulera partout. On songe aux travaux de la fameuse vallée du Tennessee, en Amérique. Le Néguev rivalisera avec elle un jour !

Il va sans dire que les plaines déjà fertiles ont été mises en valeur au maximum. La plaine côtière, celle où jadis s'élevaient les cités des Philistins, est devenue un immense verger d'orangers et de citronniers. Partout où la chose est possible, on cultive la vigne et les légumes. Sur des dizaines de kilomètres, pas une parcelle de terrain n'est négligée. Et pourtant, il faut constamment éliminer les cailloux que chaque pluie semble faire ressortir du sol !

L'Etat d'Israël veut arriver à nourrir dans son sein, et par ses propres moyens, des millions d'habitants. Il se voit entouré d'ennemis et de rivaux. L'assassinat du roi Abdullah l'oblige à redoubler de vigilance. Plus Israël aura d'enfants, plus il aura de soldats, mieux il se défendra, plus il sera assuré du lendemain.

7. — *Les kibboutsim*

Parmi les exploitations agricoles en Israël, il en est — en minorité à vrai dire, quoique très importantes — qui sont à signaler comme l'une des réalisations les plus curieuses et les plus audacieuses du nouvel Etat. Ce sont les *kibboutsim* (au singulier : *kibbouts*).

Il s'agit d'un type d'exploitation en équipe, affectant une certaine forme de collectivisme, mais n'ayant rien à voir avec les théories marxistes, rien de commun avec le communisme stalinien des *kolkhozes*. La différence essentielle, ici, est que les membres des *kibboutsim*, sont tous des volontaires, qu'ils peuvent quitter le kibbouts, s'ils le veulent, qu'ils y restent en vertu d'une foi commune et d'une volonté commune. Ce qui ressemblerait le plus aux kibboutsim, ce seraient les exploitations monastiques du Moyen Age et des temps actuels, les vœux de religion mis à part, naturellement.

Comment naquirent les *kibboutsim?* La genèse du système est facile à comprendre. Quand arrivèrent les immigrants sionistes, le pays était peu sûr, il fallait se grouper non seulement pour travailler, mais pour se défendre. Il est question, dans la Bible, de ces reconstructeurs de Jérusalem, qui travaillaient la truelle d'une main et l'épée de l'autre ! Les *kibboutsim* ont répondu à une nécessité analogue. Un kibbouts c'est à la fois une colonie agricole et un poste militaire. On y voit la tour d'eau, nécessaire à la culture, et la tour du guet, nécessaire à la sûreté de tous.

L'emplacement de chaque kibbouts a été choisi pour des raisons d'ordre stratégique aussi bien que pour des raisons économiques. Il y avait tout à faire, dans les deux domaines, militaire et agricole. Comme on ne pouvait espérer une culture rentable avant de longues années, il fallait s'imposer une discipline, se soumettre à une règle stricte. Tout comme les monastères jadis s'établissaient dans des lieux incultes, sauvages, à défricher patiemment et longuement avant d'en tirer profit, de même les kibboutsim ont accepté un régime de vie commune, rationnée et pauvre, pour arriver à conquérir de la terre sur le désert et la préserver de l'ennemi du dehors. On ne peut comprendre le kibbouts en dehors de la foi sioniste. Cette foi n'a pas de manifestation plus éclatante que celle-là. Les membres du kibbouts ont compris

la nécessité pour Israël de s'enraciner de nouveau en Palestine, et qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour cela que le travail de la terre.

L'importance des kibboutsim est très variable. Certains comptent près de 2.000 membres. D'autres n'en ont qu'une cinquantaine. La moyenne est de quelques centaines. L'aspect militaire du domaine est très apparent : fils de fer barbelés autour du domaine commun ; maisons rangées en cercle et serrées les unes contre les autres.

Au kibbouts, il y a des appartements privés, pour les couples, mais il y a avant tout des salles communes, pour tous. Le réfectoire rassemble tout le monde, hommes et femmes, deux fois par jour, pour les repas pris en commun. La salle est aussi propre, aussi bien ornée ou du moins bien tenue qu'il est possible.

Le kibbouts n'a pas de chef proprement dit. L'autorité souveraine y est exercée par l'assemblée générale, qui se réunit, le soir, au moins une fois par semaine, et toutes les fois qu'il est nécessaire. Tout se débat publiquement et librement. Chaque travailleur, homme ou femme, reçoit sa tâche de l'assemblée. Un délégué est désigné pour un an pour veiller à l'ordre et à la bonne entente à l'intérieur. Il est rarement réélu. Un autre délégué élu est chargé des relations extérieures, avec l'Etat, ou avec les autres kibboutsim, ou enfin avec les agences qui ont fourni les capitaux et les instruments de travail du kibbouts. Enfin, il y a un « économe », c'est-à-dire un comptable, qui ne se borne pas à tenir la comptabilité de l'argent et des biens du kibbouts, mais aussi de la part de travail fournie par chacun au service de la communauté.

En principe, un homme du kibbouts doit se mettre à tout. Il peut aussi bien faire de la culture que de l'élevage, ou des réparations domestiques, dans les barraquements ou au garage des machines-outils. On peut toujours passer d'un métier à un autre. Les femmes s'adonnent aux travaux de leur sexe : cuisine, lavage, couture, raccommodage, éducation des enfants.

Le kibbouts doit couvrir tous les besoins de ses membres, pour la nourriture, le logement, l'habillement. Ils reçoivent chaque mois, une petite somme pour l'argent de poche. Le reste va à la masse et est la propriété commune du kibbouts. Si l'un des membres a besoin de faire un voyage, il en demande la permission à l'assemblée générale, qui pèse ses raisons, et couvre les frais, si elle les approuve.

L'avenir du kibbouts est assuré au moyen de l'éducation des enfants. Garçons et filles se marient au kibbouts. Il y a, on l'a dit, des logements destinées aux couples ; mais l'homme et la femme travaillent séparément, prennent part aux repas collectifs et n'ont d'intimité que dans la chambre conjugale, aux heures de repos nocturne. Les enfants sont pris en charge, dès leur naissance, par la communauté. Une partie importante du kibbouts est constituée par le « village des enfants ». Ils vivent là entre eux, mangeant ensemble, à part des grandes personnes, couchant à part. Ils sont soignés, élevés, instruits ensemble par les membres du kibbouts désignés à cet effet et choisis pour leur compétence spéciale. Les enfants n'appartiennent à leurs parents que deux heures par jour, après le travail, et le jour du Sabbat, religieusement et rigoureusement observé dans tout l'Etat israélien.

Les enfants apprennent de bonne heure ainsi à vivre en communauté, à travailler la terre, car ils ont leur jardin, leur poulailler, etc. Si les parents viennent à disparaître, les enfants restent à la charge du kibbouts. Les plus intelligents seront envoyés à une des écoles secondaires entretenues par la fédération des kibboutsim. Les étudiants pourront aller jusqu'à l'Université hébraïque, s'ils en sont dignes et capables. On suppose que des enfants élevés de la sorte, n'ayant jamais connu la propriété individuelle, deviendront des éléments de tout premier ordre, pour le maintien et la prospérité des kibboutsim de l'avenir. Le danger serait que les kibboutsim en viennent à former des sociétés fermées, et comme un Etat dans l'Etat. C'est peut-être ce que Ben Gourion a pressenti, lorsqu'il a prononcé, en 1949, dans l'Emek, la grande plaine à céréales d'Israël, un discours qui causa une profonde émotion. Ben Gourion, lui-même un ancien des kibboutsim, parlait à ses anciens compagnons en homme qui est des leurs. Et ce qui les a bouleversé, c'est qu'il a déclaré qu'il faudrait élargir le recrutement des kibboutsim, car il serait nécessaire d'absorber un plus grand nombre d'immigrants, quitte à les embaucher *en qualité de salariés*. Or, ce dernier trait est en opposition totale avec l'esprit des kibboutsim. Peut-être Ben Gourion voit-il qu'une évolution est nécessaire. Il plonge ses regards dans l'avenir même lointain, comme c'est le devoir d'un chef de gouvernement. Beaucoup de bons esprits, en effet, en Israël, estiment que si admirable et si utile qu'ait été l'œuvre des kibboutsim, cette organisation ne devait pas durer indéfiniment et que la nature, un jour ou l'autre, reprendrait ses droits.

Pour l'instant, les membres des kibboutsim semblent satisfaits de leur existence. Ils ne vivent, du reste, pas uniquement en travailleurs manuels et ils font une part très grande à la culture intellectuelle. Il n'est de si pauvre kibbouts qui ne possède sa bibliothèque particulière, où l'on trouve à côté d'un fonds hébraïque considérable, les publications périodiques récentes, journaux, revues israéliens ou étrangers. La plupart des grandes œuvres de la littérature universelle sont déjà traduites en hébreu. La littérature talmudique ou simplement hébraïque est, d'autre part, très riche. Le kibbouts reçoit les livres de pure technicité agricole ou artisanale et les apprécie beaucoup.

Enfin, au kibbouts, il y a souvent des conférences faites par des orateurs venant de Jérusalem ou de Tel Aviv. On cultive aussi les arts, la musique, le théâtre, la peinture, etc.

Chaque kibbouts a sa physionomie particulière et originale. Il en est de très pauvres et qui ne font que débuter ; d'autres, plus anciens, sont riches et magnifiquement installés. A Guivath Brenner, un des kibboutsim les plus fameux, on est parvenu à associer le travail industriel avec le travail agricole. Il y fonctionne une fabrique de confitures, une fabrique de jus d'oranges, un atelier de menuiserie, une petite usine métallurgique. Beaucoup de kibboutsim ont des maisons d'accueil où les citadins viennent goûter les charmes de la campagne et qui sont d'un bon rapport pour le kibbouts.

Un chiffre, pour terminer cet exposé : on estime qu'il y a, en Israël, 450 exploitations agricoles groupant 230.000 âmes. Mais ce nombre ne comprend pas que des kibboutsim ; il existe aussi des exploitations montées en coopératives, avec propriété individuelle. Cette forme semble avoir plus d'avenir que les kibboutsim car elle correspond mieux à l'esprit des immigrants.

8. — *Les grandes organisations israéliennes*

Il est utile que dans un Etat, il existe, entre le gouvernement et les foyers individuels, quelques grands corps imposant le respect et maintenant les libertés civiques et les intérêts professionnels ; tels sont le clergé, l'armée, la magistrature, les ordres de médecins et d'avocats, les syndicats ouvriers. Le totalitarisme cherche toujours soit à les détruire, soit à les absorber, soit à les soumettre et à les réduire à l'impuissance. C'est ce qui arrive, par exemple, en U.R.S.S. ; et c'est ce qui explique, en partie, les persécutions contre le clergé en pays « satellite ».

Israël présente un certain nombre de ces organes intermédiaires, que nous allons essayer de passer en revue.

1. — L'un des plus importants et des plus anciens est l'*Agence juive*. Elle est issue directement du sionisme, et en représente les objectifs. Elle recherche dans le monde entier les Juifs immigrants, leur facilite la venue en Israël, leur indique les études préalables à faire — agronomie, par exemple — leur fait enseigner l'hébreu et leur procure les moyens de se rendre en Palestine.

Elle administre deux puissants organismes : le *Keren Kayémeth*, qui distribue les terres aux arrivants, et le *Keren Hayessod*, qui leur procure les instruments indispensables. De plus l'Agence juive, restant en rapports avec les Juifs du monde entier, cherche à les intéresser au mouvement sioniste, à réunir des capitaux, à créer un courant de sympathie au profit d'Israël.

On voit l'extrême importance de la puissante Agence. Les grands chefs en Israël, un Weizmann, un Ben Gourion, avant d'être à la tête de l'Etat, ont fait partie de l'Agence juive. Ils en connaissent l'utilité, la bienfaisance, et sont tenus envers elle à toutes sortes de ménagements, sans cependant vouloir laisser porter atteinte à l'autorité de l'Etat dont ils sont les détenteurs. L'Agence reste à son niveau, celui d'un auxiliaire de l'Etat. Il ne s'en produit pas moins, de temps à autre, des crises de tension entre l'Agence et l'Etat. De telles difficultés sont fécondes, car elles empêchent l'Etat de s'abandonner à un nationalisme trop étroit. L'Agence par tradition demeure ouverte sur le vaste monde, où Israël a partout des représentants et des bienfaiteurs, qui deviennent aussi, parfois, des donneurs de conseils pas toujours négligeables !

2. — Autre corps intermédiaire très puissant : la *Histradouth* qui est la Confédération générale du Travail à laquelle tout le monde adhère, et qui joue, dans le domaine industriel, et sur le terrain coopératif, un rôle tout aussi important que l'Agence juive, dans les questions d'immigration. Ce qu'il faut regretter, sans doute, c'est que la Histradouth soit unique et que l'adhésion à ses services soit de ce fait à peu près obligatoire. Mais ce n'est peut-être là qu'une étape transitoire, et que la nécessité de l'unification d'Israël rend indispensable.

3. — Troisième puissance, dans l'Etat : la *Haganah*, ou l'armée nationale. Elle a été forgée dans les combats de la clandestinité et dans ceux de reconquête. Couronnée par la victoire, elle est animée d'un sentiment patriotique intense. Tous les Israéliens des deux sexes doivent le service actif entre 18 et 20 ans. Ils y gagnent de se connaître, de se sentir au coude à coude.

4. — A ces puissances de premier ordre, il convient de joindre l'*Université hébraïque*, antérieure, elle aussi à la création de l'Etat, et qui a la haute main sur l'éducation et la formation intellectuelle du peuple israélien. Cette éducation revêt en Israël une importance plus grande qu'ailleurs, parce qu'elle a pour but d'achever la fusion des éléments divers, de perfectionner la connaissance de l'hébreu et de la Bible, de former des techniciens dont l'Etat a si grand besoin.

Nous n'avons pas nommé, parmi les grands corps de l'Etat, l'antique *Sanhédrin*. C'est qu'il n'a pas été reconstitué. Sans doute, quelques voix se sont élevées pour parler de sa restauration. Quelle serait alors sa position dans le nouvel Etat ? Serait-il un pouvoir compensateur de la Knesseth, ou Assemblée législative ? C'est probable.

9. — *Les questions religieuses*

Quel est le rôle de la religion, de la pratique religieuse, et du clergé, en Israël ? C'est là un problème capital. Il n'est pas d'homme digne de ce nom sans une foi. Cette foi — le communisme le prouve — peut être quelque chose de terrestre, volontairement coupé de tout idéal transcendant, de toute espérance de l'au-delà... Mais il faut une foi. En Israël, il est évident que le culte de la Bible considérée comme une propriété raciale, comme un patrimoine national, implique une foi. Mais quel est le caractère de cette foi, chez les Israéliens ?

Le promoteur du mouvement sioniste, Théodore Herzl, était un journaliste très marqué de « libéralisme », c'est-à-dire de l'incrédulité de son siècle. Aussi, il se heurta, dès le principe, à la méfiance et à l'opposition des milieux religieux traditionalistes. Pour eux, le retour d'Israël en Terre-Sainte ne pouvait être que l'œuvre du Messie toujours attendu et devait aboutir à la pleine restauration de l'Etat théocratique d'autrefois.

Cependant, parmi les Juifs dispersés dans le monde entier, un très grand nombre avaient baigné dans cette atmosphère libérale et laïque, où certains de nos contemporains voient un progrès !... Cette diversité d'opinions subsiste dans l'Etat israélien. On y trouve des Juifs venus des régions occidentales, et qui avaient perdu toute foi religieuse. Pour eux, la Bible était une littérature antique, n'ayant d'autre valeur que son archaïsme, le charme des beautés littéraires primitives, un recueil de belles légendes, de beaux chants, de belles maximes, parmi lesquels chacun fait son choix à son gré. Mais il y a aussi des Juifs orientaux, venus du Yemen, de l'Irak ou de l'Afrique du Nord, chez qui la pratique religieuse était restée très vivante.

Quelle est la proportion des uns et des autres ? Impossible de le dire avec précision. Du reste, c'est

chose changeante et que l'avenir modifiera encore sans doute. En proclamant son indépendance, le 14 mai 1948, l'Etat d'Israël faisait appel à la Bible en ces termes :

« *L'Etat d'Israël... reposera sur les principes de liberté, de justice et de paix énoncés* par les Prophètes d'Israël ; *il maintiendra la pleine égalité sociale et politique de tous les citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe. Il garantira la liberté des cultes, la liberté de conscience, la liberté d'éducation et de culture...* »

M. Madaule appelle l'Etat qui parle ainsi un Etat « *laïque* ». Ce mot peut avoir bien des sens, mais il est clair que le « laïcisme » dont il s'agit ici n'a rien à voir avec celui que nous avons vu sévir parmi nous. En mettant l'idéal politique sous le patronage des « Prophètes d'Israël » la formule s'oppose totalement au laïcisme qui a banni le nom et l'idée de Dieu de nos institutions et des discours officiels de nos gouvernants.

M. Madaule donne par ailleurs le préambule projeté de la future Constitution d'Israël. Ce préambule ne rend pas le son « laïque », au sens courant du mot :

« Nous, le peuple d'Israël,

Remerciant humblement l'Eternel de nous avoir délivrés de l'exil et ramenés en notre ancienne patrie ;

Rappelant la tenace endurance des générations de l'exil et leurs sacrifices pour que survive notre peuple et pour que soit préservé son héritage spirituel ;

Evoquant avec reconnaissance les restes du peuple juif qui surent maintenir la continuité de la colonisation juive en Palestine, à travers les siècles, et qui ont inspiré les efforts des pionniers de la renaissance nationale ;

Résolus à rebâtir notre Etat en accord avec les idéaux de paix et de justice *des Prophètes d'Israël*, à accueillir chez nous chaque Juif qui le désire, et à garantir la sécurité et le bien-être de tout homme qui habite dans notre territoire ;

Avons adopté la Constitution suivante... »

M. Madaule constate qu'un tel langage a un accent religieux ; mais l'éloignement qu'il manifeste de la « théocratie » semble lui faire redouter que ce régime qu'il abhorre ne puisse s'insinuer par ces déclarations de principe. Nous serions beaucoup moins exigeants que lui sous ce rapport. Une Constitution « laïque », c'est-à-dire *athée*, ne nous semble pas garantir la liberté et l'égalité de tous les citoyens devant la loi, aussi sûrement qu'on le désirerait. Nous savons trop ce que l'on a fait de la justice, de la liberté et de l'égalité, sous le signe du laïcisme, à l'égard des religieux et des religieuses, à l'égard de l'école libre, à l'égard même de l'Eglise en général, des caisses de retraite de nos prêtres, de nos biens d'Eglise, des fondations de Messes, etc...

Là où nous approuvons par contre M. Madaule, sans réserve, c'est quand il exprime ses craintes au sujet de l'attitude du nouvel Etat, envers les dissidents, qu'ils soient musulmans ou chrétiens.

« Les lois, dit-il fort justement, sont une chose et les usages une autre. Le cas est particulièrement dramatique pour les Juifs convertis. Beaucoup d'entre eux, en se faisant chrétiens, n'ont pas entendu pour autant renoncer à leur caractère de Juifs, *et ils considèrent même que leur conversion au christianisme est dans la logique profonde de leur judaïsme* [3]. Or, c'est un fait que leur situation en Israël est difficile. Non seulement ils sont en butte à l'animosité des autres Juifs,... mais les autorités israéliennes ou celles de l'Agence juive ne semblent pas disposées à leur accorder la moindre facilité, même s'ils le désirent, pour s'installer en Israël... »

Il y a des kibboutsim d'extrême-gauche, ou de gauche. Il en est des « libéraux », c'est-à-dire incroyants, et d'autres strictement orthodoxes. Mais l'existence de kibboutsim chrétiens s'est heurtée jusqu'ici à l'opposition du *Keren Kayémeth*, dont on a dit qu'il distribue les terres, et du *Keren Hayessod*, qui distribue les instruments, au nom de l'Agence juive.

Anomalie et illogisme !... L'on ne peut qu'en appeler précisément aux Prophètes d'Israël. M. Madaule a raison de faire allusion ici au livre d'un Juif illustre, Bergson : *Les Deux Sources de la Morale et de la Religion*. La thèse du grand philosophe est qu'il n'y a de religion vivante que la religion ouverte. « La religion des Prophètes était essentiellement une religion ouverte et, puisqu'Israël s'en réclame, il doit comprendre aussi à quoi elle l'oblige. »

Il ne faudrait pas que l'Etat d'Israël, sorti du ghetto séculaire, se transformât lui-même en un gigantesque ghetto spirituel, par son intransigeance et son intolérance. Le problème religieux est quelque chose de trop grave pour que le nouvel Etat ne cherche pas à le résoudre en plein accord avec ses propres principes, qui sont aussi les principes de la raison humaine éclairée et avide de justice.

En terminant ce court exposé, nous ne pouvons que faire des vœux pour la paix en Israël, car cette paix est un élément indispensable à la paix du monde.

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

André LATREILLE et André SIEGFRIED. — **Les forces religieuses et la vie politique. — In-8 de 218 p., 500 fr. — Paris, Armand Colin.**

Ce volume, le 23e de la Collection des « Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques » veut déterminer, pour les religions chrétiennes, et plus particulièrement pour le catholicisme et pour le protestantisme, leur influence respective dans la vie politique au cours des siècles passés et surtout à l'époque contemporaine.

L'étude sur le catholicisme est rédigée par M. André Latreille, professeur à l'Université de Lyon. Très objectivement et rendant pleinement au catholicisme la justice qui lui est due, l'auteur montre, dans une première partie, non seulement la révolution historique opérée par le judéo-christianisme dans le système poli-

[3] C'est moi qui souligne. On ne saurait trop insister en effet sur ce point. Le christianisme n'est pas opposé au judaïsme ; il en est l'achèvement naturel et providentiel. Sans le christianisme, le judaïsme reste incomplet et tronqué. C'est Jésus lui-même qui a dit : « Scrutez les Ecritures, dans lesquelles vous pensez avoir la vie : elles-mêmes témoignent de moi... » (S. Jean, v, 39).

tico-religieux de la « Cité antique », mais encore quels principes spécifiques furent apportés par le christianisme sur le problème politique et sur l'organisation économico-sociale de la Cité. En traits rapides, mais précis, M. Latreille rappelle la constitution de l'Eglise catholique, les caractères et les droits que lui reconnaît l'enseignement de ses théologiens. Dès qu'il s'agit des caractères et des droits de l'Etat, l'auteur s'inspirant des données de l'histoire, à l'instar du P. Lecler qu'il semble avoir pris pour guide, constate que c'est seulement peu à peu que l'enseignement catholique s'est formé, mais que néanmoins « la position de droit que (les théologiens) défendent inspirera toujours une certaine défiance à l'autorité civile, et méritera de l'inspirer, puisqu'en définitive elle s'emploiera à lui soustraire un terrain d'influence, à réserver contre elle les droits de l'Eglise du Christ et ceux de la conscience individuelle » (p. 38). Et, précisément, l'intransigeance qu'apporte l'Eglise à défendre ses droits et à affirmer sa doctrine provoquera toujours, surtout dans les nations catholiques, une réaction anticléricale. Simple constatation. Et cependant — autre constatation — l'Eglise catholique n'a jamais admis que la distinction des deux pouvoirs — pouvoir civil et pouvoir ecclésiastique — dût aboutir à la séparation entre l'Etat et l'Eglise [1].

Dans le domaine international, la préoccupation centrale des moralistes chrétiens a toujours été de limiter le recours à la guerre, sauf dans les cas exceptionnels où celle-ci viserait à rétablir l'ordre de la justice violée. Il s'agit encore et toujours d'une union entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil, union qui peut revêtir des modalités assez diverses et parfois différentes de celles que les théologiens, en des conjonctures historiques bien déterminées, avaient pu préconiser.

L'exposé des principes du catholicisme sur l'organisation économico-sociale de la Cité termine la première partie de l'étude. Et ces principes comportent une doctrine de la personne humaine et de ses rapports avec la communauté, doctrine anti-individualiste et anti-collectiviste ; — une doctrine de la famille, l'enseignement catholique prônant en tout premier lieu l'édification d'un régime social de la famille, en ce qui concerne la possession des richesses et la rémunération du travail : ce qui logiquement conduit l'auteur à un exposé de la conception chrétienne sur la propriété et sur le travail.

Cette première partie est essentiellement doctrinale. La seconde s'inspire des événements historiques et s'efforce d'évaluer le rôle du catholicisme, comme force religieuse dans le monde contemporain. C'est, en somme, l'analyse et l'explication des événements qui se sont déroulés depuis 1870. Du concile du Vatican [2] où fut proclamée l'infaillibilité pontificale (1870) à la Séparation de l'Etat français (1905), l'histoire est jalonnée par la chute du pouvoir temporel, le Kulturkampf en Allemagne, l'opposition antiromaine en Italie, en Autriche, en Suisse et, après 1876, en France. La diplomatie habile de Léon XIII obtient l'apaisement en Allemagne ; elle reste intransigeante en Italie (la chute du pouvoir temporel est encore trop récente), et, en France, elle ne fait que retarder la vague antiromaine qui doit aboutir à la rupture du Concordat et à la Séparation.

Est-ce donc un déclin de l'influence religieuse ? L'A. ne le pense pas, l'autorité morale de l'Eglise s'étant de plus en plus affirmée dans l'ordre social et même politique, la hiérarchie s'implantant dans les pays les plus éloignés et marquant ainsi l'influence effective de Rome dans l'univers entier : « Un fait majeur ressort, qu'aucun gouvernement ne peut méconnaître, c'est qu'à travers toute l'étendue du globe, des groupes religieux importants et surtout exceptionnellement cohérents reconnaissent dans le Pape leur guide spirituel, non seulement pour les choses de la foi, mais aussi dans le domaine moral et presque dans toutes les questions de civilisation qui retentissent si fort dans la vie des peuples » (p. 119).

Les deux derniers chapitres sont d'autant plus captivants qu'ils s'attachent à une histoire que la génération actuelle a vécue hier et dont elle est aujourd'hui encore la spectatrice. Il s'agit de l'attitude de Benoît XV pendant la première guerre mondiale et de l'effort qui s'imposa ensuite pour insérer le catholicisme au sein de jeunes collectivités nationales encore mal assurées dans leur marche. Ce fut l'œuvre de Pie XI, dont le pontificat connut trois séries de succès : multiplication des concordats, solution de la question romaine, progrès de l'activité missionnaire. Mais le catholicisme est bientôt en face de deux mouvements politiques opposés en apparence, également intolérants pour les forces religieuses, se muant bien vite l'un et l'autre en totalitarisme : d'une part le fascisme et l'hitlérisme ; d'autre part, le communisme. Pie XI condamne l'un et l'autre, sans doute comme chef de l'Eglise catholique, « mais encore et surtout, comme homme de notre temps... se préoccupant davantage des institutions sociales et gouvernementales purement humaines que de l'Eglise catholique elle-même. » Sous Pie XII [3], le catholicisme ne saurait estimer trop haut sa force et son influence dans les diverses nations du monde. Les vieilles communités de l'Europe occidentale continuent à mettre à sa disposition leurs ressources spirituelles et intellectuelles. Si dans les pays du bloc oriental le communisme s'efforce de démanteler les églises rattachées à Rome, par contre les chrétientés d'Amérique voient leur autorité grandir de jour en jour. Quant aux missions, elles traversent, au lendemain de la guerre, des vicissitudes diverses : dans la Chine aujourd'hui communiste, on se demande avec angoisse comment pourra subsister un catholicisme sur lequel tant d'espoirs étaient fondés.

Quoi qu'il en soit, les hommes d'Etat ne sauraient ignorer l'influence du catholicisme sur la vie politique, nationale et internationale. Si les pouvoirs civils veulent éviter de douloureux conflits, il faut qu'ils sachent reconnaître « l'étonnant contraste qui allie, dans l'Eglise, l'inflexible rigueur des principes à une inépuisable faculté d'adaptation et fonde sa certitude de relier à Dieu les hommes de tous les âges et de tous les mondes » (p. 164). M. Latreille a mis cette vérité en un relief très opportun et que tous les lecteurs apprécieront.

L'étude relative au protestantisme est beaucoup plus brève. En réalité, il y a peu à dire des rapports de la religion protestante avec les sociétés politiques. Le protestantisme — il serait plus exact de mettre le mot au pluriel — n'a pas, sur ce point, de principes bien arrêtés. On ne saurait donc parler, comme pour le catholicisme, de doctrine, mais tout au plus d'attitudes. M. Siegfried se contente donc d'un exposé objectif de l'évolution du protestantisme, depuis la Pré-réforme de Wicleff et de Huss et la réforme de Luther, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis et en France.

[1] Sur l'ouvrage du P. Lecler, *L'Eglise et la souveraineté de l'Etat*, voir *Ami*, 1948, p. 469.

[2] L'A., p. 75, affirme, sans les nuances nécessaires, que le Concile fit « triompher la thèse selon laquelle les évêques, à travers le monde chrétien, tiennent leur juridiction, non point directement du Christ, mais de la délégation de pouvoirs reçue de son Vicaire ». — « Le pouvoir des évêques dérive-t-il immédiatement du Christ ou bien du Souverain Pontife ? Nous pensons, selon l'opinion la plus commune, qu'il dérive immédiatement du Souverain Pontife. Cette opinion se concilie mieux que l'autre opinion avec le pouvoir suprême du pape sur l'Eglise universelle ; elle semble plus conforme à la tradition et à la pratique de l'Eglise. Néanmoins l'opinion contraire est défendue par de bons auteurs ». F. Claeys-Bouuaert, *Traité de droit canonique*, de Naz, t. I, p. 429.

[3] L'encyclique *Humani generis* de Pie XII appelle, sous la plume de M. L. (p. 147) des réflexions auxquelles il faudrait apporter quelques réserves.